

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2021**

N°: 196/21

**Objet : VOTE DE L'ETAT SPECIAL 2022
DU TERRITOIRE DU PAYS SALONNAIS, BUDGET PRIMITIF**

L'an deux mil vingt et un et le treize du mois décembre
à 18 heures 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire du Pays
ARRONDISSEMENT regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang,
DE MARSEILLE Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues a ouvert la séance à laquelle ont
***** été présents 19 membres.

METROPOLE AIX-MARSEILLE -
PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS SALONNAIS
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare
les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Etaient présents à cette Assemblée :
Julie ARIAS, André BERTERO, Marylène BONFILLON, Jean-Pierre CESARO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Philippe GINOUX, Philippe GRANGE, Yannick GUERIN, Olivier GUIROU, Nicolas ISNARD, Pascal MONTECOT, Christian NERVI, Henri PONS, Anne REYBAUD, Michel ROUX, Franck SANTOS, Marie-France SOURD GULINO, Yves WIGT, David YTIER.

Avaient donné pouvoir :
Didier KHELFA donne pouvoir à Nicolas ISNARD.

Etaient absents et excusés à cette Assemblée :
Stéphane LE RUDULIER.

Secrétaire de séance :
David YTIER

Date publication/affichage :

17 DEC. 2021

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
21	19	20

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-196-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération n°FBPA 055-9157/20/CM en date du 17 décembre 2020 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Conseil de Territoire du Pays Salonnais ;

Vu les lettres adressées par la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Président du Conseil de Territoire du Pays Salonnais respectivement en date des 15 et 29 octobre 2021 afin de l'informer dans un premier temps, puis de lui notifier les montants de la dotation de gestion pour 2022 ;

Vu la délibération n°161/21 du Conseil de Territoire du Pays Salonnais en date du 8 novembre 2021 approuvant les montants de dotations de gestion alloués au Conseil de Territoire du Pays Salonnais.

L'Etat Spécial 2022 du Territoire du Pays Salonnais s'élève à :

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'ETAT SPECIAL 2022	2 533 793 €	2 533 793 €

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'ETAT SPECIAL 2022	2 955 000 €	2 955 000 €

L'Etat Spécial détaillé figure en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire du Pays Salonnais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ADOpte l'Etat Spécial 2022, Budget primitif, du Territoire du Pays Salonnais.

Fait et délibéré les Jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolongé en ce cas le délai de recours contentieux.

Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-196-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : Métropole D' Aix-Marseille-Provence (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal Métropole (2)

Numéro SIRET : 20005480700165

POSTE COMPTABLE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CT3 - Etat Spécial Territoire Salon (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné , budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	107

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	108
B1.6 - Etat de la dette - Detle pour financer l'emprunt d'un autre organisme	110
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	111
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	112
B3.1 - Etat des provisions constituées	113
B3.2 - Etalement des provisions	115
B4 - Etat des charges transférées	116
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	117
B7.1 - Etat des emprunts garantis	118
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	119
B8.1 - Subventions versées	120
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	121
B8.3 - Etat des contrats de PPP	122
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	123
B8.5 - Etat des engagements reçus	124
B9 - Etat du personnel	125
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	127
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	128
B11.2 - Liste des établissements publics créés	129
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	130
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	131
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	132
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	134
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	135
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	136
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	137
D4 - Décisions en matière de faux	139
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	140
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	141
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	143

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

: Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement .
Les opérations d'ordre doivent figurer en italique

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	A
	Informations statistiques		
Population totale	Valeurs		0
	Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité		0
	Informations financières – ratios		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs	0	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		0	0
3 Dépenses d'équipement brut / population		0	0
4 Encours de dette / population (2)		0	0
5 DGF / population		0	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		0 %	0 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)		0 %	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		0 %	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		0 %	0 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		0 %	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios se appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
 (4) A compléter par un seul des deux chiffres suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - sans budgétairer ;

- budgétairer par délibération N° du
 (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 (6) A compléter par un seul des trois chiffres suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCEDENT – RÉSULTATS (1)

		I
		C1

RÉSULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00

RÉSULTAT À REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00

RÉSULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de rapatriement des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements , et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	II A
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 955 000,00		2 955 000,00
	+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	(si solde positif) 0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		
	=			
	Total de la section d'investissement (2)	2 955 000,00		2 955 000,00
	+			
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 533 793,00		2 533 793,00
	+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	(si déficit) 0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		
	=			
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 533 793,00		2 533 793,00
	+			
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 488 793,00		5 488 793,00

(1) A servir uniquement en cas de réprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandataires au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Littellé			
		TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
		TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à des nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP des « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES S

Numéro	Libellé	Montant	
		Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » {2}	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

{1} Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

{2} L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00	
			+			
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00	
				=		
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 955 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 955 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 321 ; DI 040 = RF 042 ; RI 049 = DF 042 ; DI 041 = RI 341.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II
						C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 721 473,00	0,00	1 555 766,00	1 555 766,00	1 555 766,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	660 527,00	0,00	978 027,00	978 027,00	978 027,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
=					
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
					2 533 793,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 , DI 049 = RF 042 , RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043 .

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 120 000,00	0,00	2 308 000,00	2 308 000,00	2 308 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	23 793,00	23 793,00	23 793,00
Total des recettes de gestion courante		2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	---	-------------

=

	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 533 793,00
--	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021, DI\ 040 = RF\ 042, RI\ 040 = DF\ 042, DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	0,00	0,00	0,00
13	<i>Subventions d'investissement (3)</i>	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	<i>Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)</i>	0,00	0,00	0,00
18	<i>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</i>	(7)	0,00	0,00
	<i>Total des opérations d'équipement</i>		0,00	0,00
20	<i>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)</i>	0,00	0,00	0,00
204	<i>Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)</i>	0,00	0,00	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles (3) (5)</i>	0,00	0,00	0,00
22	<i>Immobilisations reçues en affectation (3) (5)</i>	(8)	0,00	0,00
23	<i>Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)</i>	0,00	0,00	0,00
018	<i>RSA</i>	0,00	0,00	0,00
26	<i>Participations et créances rattachées</i>	0,00	0,00	0,00
27	<i>Autres immobilisations financières (3)</i>	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3..	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	<i>Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)</i>	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 955 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	<i>Charges à caractère général (9)</i>	1 555 766,00		1 555 766,00
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés (9)</i>	0,00		0,00
014	<i>Atténuations de produits</i>	0,00		0,00
016	<i>APA</i>	0,00		0,00
017	<i>RSA / Régularisations de RMI</i>	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	<i>Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)</i>	978 027,00	0,00	978 027,00
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66	<i>Charges financières</i>	0,00	0,00	0,00
67	<i>Charges spécifiques (9)</i>	0,00	0,00	0,00
68	<i>Dot. aux amortissements et provisions (9)</i>	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 533 793,00	0,00	2 533 793,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 533 793,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions lög-stat ves et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres coûters.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		
Recettes d'investissement – Total	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 955 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	202 000,00		202 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	2 308 000,00		2 308 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	23 793,00	0,00	23 793,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 533 793,00	0,00	2 533 793,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 533 793,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – VOTE DU BUDGET	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	
		A	

DEPENSES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées hors AP
TOTAL	3 040 726,00	0,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	3 040 726,00	0,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 040 726,00	0,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 955 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RF 041).

(8) La somme d'exécution reportée est le résultat consolidé de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES													
Chapitre													
Pour mémoire, budget précédent (1)													
TOTAL													
018	RSA	3 040 726,00	1	0,00	2 955 000,00	1	2 955 000,00						
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des recettes d'équipement													
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des recettes financières													
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00						
Total des recettes réelles													
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des recettes d'ordre													
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)													
Affectation au compte 1068 (8)													
Total des recettes d'investissement cumulées													

(1) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 041 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = R1 041).

(7) Le solde d'exécution repartie est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affection du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) La chapitre 204 « Subvenctions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	3 040 726,00	0,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00	0,00	2 955 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	3 040 726,00	0,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00	0,00	2 955 000,00
4581173007 RENOVATION URBAINE ANRU	500 000,00	0,00	0,00	836 634,00	836 634,00	0,00	0,00	836 634,00
4581173008 DFCI	391 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
4581173012 ENTRETIEN PISCINE	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
4581183015 EAUX PLUVIALES	1 335 000,00			1 335 000,00	1 335 000,00			1 335 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II			III = I + II	
4581183016	DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE	220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00
4581183017	PLAN LOCAL URBANISME	200 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
4581193018	AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	31 500,00	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00
4581193019	ACQUISITIONS FONCIERES	324 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581193020	PLAN PREVENTION RISQUES	0,00	0,00		42 640,00	42 640,00	0,00	42 640,00
4581193028	TECHNOLOGIQUES AIRES & PARCS DE STATIONNEMENT	24 226,00	0,00		24 226,00	24 226,00	0,00	24 226,00
Total des dépenses réelles		3 040 726,00	0,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	0,00	2 955 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de lignes que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
Total des recettes réelles		3 040 726,00	0,00	2 955 000,00	2 955 000,00	2 955 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00		0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de compte.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 216, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R (41).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 382 000,00	0,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	0,00	0,00	2 533 793,00
011	Charges à caractère général (3)	1 721 473,00	0,00	0,00	1 555 766,00	1 555 766,00	0,00	1 555 766,00	1 555 766,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	660 527,00	0,00	0,00	978 027,00	978 027,00	0,00	978 027,00	978 027,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 382 000,00	0,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	0,00	0,00	2 533 793,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 382 000,00	0,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	0,00	0,00	2 533 793,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 533 793,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voté du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 120 000,00	0,00	2 308 000,00	2 308 000,00	2 308 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	23 793,00	23 793,00	23 793,00
	Total des recettes de gestion des services	2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					R002. Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
					Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 533 793,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes impulsées aux chapitres 116 et 117.

(3) Cf. définition du caractère des opérations d'ordre (RF 042 – DI 040).

(4) I et cumptes /8 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chiffre, destiné à rattach les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote au compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoires, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II				III = I + II
6288	Autres services extérieurs	27 000,00	0,00	52 500,00 872,00	0,00	52 500,00 872,00	0,00	52 500,00 872,00	52 500,00 872,00
6358	Autres droits	5 000,00	0,00						
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00						
014	Atténuations de produits	0,00	0,00						
016	APA	0,00	0,00						
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00						
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	660 527,00	0,00	978 027,00	0,00	978 027,00	0,00	978 027,00	978 027,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00						
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	39 000,00	0,00	213 000,00	0,00	213 000,00	0,00	213 000,00	9 000,00
65748	Subv.fonct. autres personnes droit privé	616 527,00	0,00	751 027,00	0,00	751 027,00	0,00	751 027,00	213 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 382 000,00	0,00	0,00	2 533 793,00	0,00	2 533 793,00	0,00	2 533 793,00
66	Charges financières	0,00	0,00						
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00						
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00							
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 382 000,00	0,00	0,00	2 533 793,00	0,00	2 533 793,00	0,00	2 533 793,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00							
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00							
043	Opérations ordre intérieur de l'a section (7) (9)	0,00							
Total des dépenses c'ordre		0,00							0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Ces comptes peuvent figurer dans le détail du chapitre sur la collectivité à opération pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 0142 = RI 0140) (DF 0143 = RF 0143).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retrancher les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

		III – VOTE DU BUDGET	
		SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	
		B2	III

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
013	Altérations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	230 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 120 000,00	0,00	2 308 000,00	2 308 000,00	2 308 000,00
743721	Dotation de gestion locale reçue	2 120 000,00	0,00	2 308 000,00	2 308 000,00	2 308 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	23 793,00	23 793,00	23 793,00
757	Subventions	0,00	0,00	23 793,00	23 793,00	23 793,00
Total des recettes de gestion des services		2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 382 000,00	0,00	2 533 793,00	2 533 793,00	2 533 793,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE N – ICNE N-1	0,00
≈ Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors reventes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »);

(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-4
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)	RSA
DÉPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpté de liaison : affectation (BA régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
RECETTES									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpté de liaison : affectation (BA régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DÉPENSES	1 060 774,00	0,00	1 855 000,00	24 226,00		2 955 000,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	1 060 774,00	0,00	1 855 000,00	24 226,00		2 955 000,00
	RECETTES	1 060 774,00	0,00	1 855 000,00	24 226,00		2 955 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV**A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	1 060 774,00	0,00	1 855 000,00	24 226,00		2 955 000,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.01
01 – OPÉRATIONS NON VENTILABLES		
(1) Détalier les comptes à trois chiffres.		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISSE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 0 – Services généraux**

		02							
		Administration générale							
Article / compte nature (1)	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non venilé	022 Information, communication, Publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

		IV	
		A1900	

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.		
					034 Conseil éco.,soc. environ.,culture, éduc.	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaller les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04				06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE		052 FEDER		058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les sommes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	V
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1 902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21		21		22									
		Services communs	201	Services communs	202	Ecoles maternelles	211	Ecole primaire	212	Classes regroupées	213	Collèges	221	Enseignement du premier degré	222	Enseignement du second degré	223
DEPENSES				Plan de relance (crise sanitaire)													
REÇETTES				0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Liberté	Enseignement supérieur	Cités scolaires	24			25			26			27		
				251	252	Formation professionnelle	253	Formation certifiantes des personnes	Formation des actifs occupés	255	Rémunération des stagiaires	Autres	Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

			IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1.1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Sports (autres que scolaires)				
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A1 903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33			34			35			Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331	Action culturelle	332	Colonies de vacances	341	Vie sociale et citoyenne	348	Autres	Plan de relance (crise sanitaire)		
	Centres de loisirs			Autres activités pour les jeunes		Egalité entre les femmes et les hommes						
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41					
		410	411	412	413	414	41B
DEFENSES	Services communs	PMI et planification familiale	Prévention et éducation pour la santé	Sécurité alimentaire	Dispensaires et autres éts sanitaires	Autres actions	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Action sociale					
			420	421	422	423	424	425
				Actions en faveur de la maternité	Actions en faveur de la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	45 Plan de relance (crise sanitaire)		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention						
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	
		IV A1.904-4	

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441	442	443	444	445	446	447	448	TOTAL DU CHAPITRE
		Insertion sociale	Santé	Logement	Insertion professionnelle	Evaluation des dépenses engagées	Dépenses de structure	RSA allocations	Autres dépenses au titre du RSA	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs			51 Aménagement et services urbains			518 Autres actions d'aménagement urbain		
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	
458	DÉPENSES	0,00	0,00	192 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	192 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	RECETTES	0,00	0,00	192 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	192 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****IV****A1 905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	52	53	54	Habitat (Logement)				
						Parc privé de la collectivité	551	552	553	554
								Aide à l'accès au logement	Aide à l'accès au secteur locatif	Aide à l'accès à la propriété
4525	DÉPENSES	Opérations sous mandat	836 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4526	REÇETTES	Opérations sous mandat	836 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			836 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Utiliser les vignettes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	57	Autres actions	58	Autres actions	59	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
458	Opérations sous mandat		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 774,00
	DEPENSES									
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 774,00
458	Opérations sous mandat		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 774,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	61 Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	62			Actions sectorielles	63
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique		
					6311 Laboratoire	6312 Autres			
DEPENSES			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISSE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	70	71	72	Actions déchets et propreté urbaine			722	
							720	721	722		
							Collecte et traitement des déchets	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Actions prévention et sensibilisation
							7211	7212	7213	7221	7222
							Actions prévention et sensibilisation			Actions prévention et sensibilisation	Actions propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
418	Opérations sous mandat			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

				IV
				A1.907

		IV – ANNEXES	V
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'eau
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	9,00	0,00	0,00	1 335 000,00	0,00	0,00
452	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	1 335 000,00	0,00	0,00
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00	1 335 000,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	1 335 000,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		IV
		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75				76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751	752	753	754					
	Réseaux de chaleur et de froid	Energie photovoltaïque	Energie éoliennes	Energie hydraulique	Autres actions	758	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	0,00	1 855 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	0,00	1 855 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	0,00	1 855 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00	0,00	0,00	1 855 000,00

(1) Détailler les sommes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	V A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEFENSES										
458	Opearations sous mandat	24 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES									
458	Opearations sous mandat	24 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(1) Détailler les comptes à trois chiffres.										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 8 – Transports (suite 1)					
		830	831	832	833	834	835
	Services communs						
	Fret routier						
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES							
4505	Opérations sous mandat						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
4518	Opérations sous mandat						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie					
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures				86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires					
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 226,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 226,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 226,00

(1) Détalier les sommes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	0	01 Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES										
011	Charges à caractère général	0,00	81 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468 322,00	24 300,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	76 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 795,00	24 300,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 527,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 308 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	23 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	427 000,00	909 500,00	618 229,00	4 542,00		2 533 793,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	222 000,00	339 000,00	609 229,00	4 542,00		1 555 766,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	205 000,00	570 500,00	9 000,00	0,00		978 027,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		202 000,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 308 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 793,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		IV	IV
		A2.01	
01 – OPÉRATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01	Opérations non ventilables
			0,00
	DEPENSES		
			2 308 000,00
	RECETTES		
			2 308 000,00
742	Autres attributions et participations		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02						026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, Publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres		
DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30 000,00	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	12 000,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les écritures à trois chiffres.

IV – ANNEXES		V
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.930

FONCTION 0 -- Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03					
		Assemblée délibérante	Conseil éco.,social région./Conseil dév.	032	033	034	035
				Conseil cult., éduc., env.	Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.	Conseil de territoire	Autres instances
	DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn			0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires			0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques			0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions			0,10	0,00	0,00	0,40
628	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante			0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coopérat. act° interreg_eur.intern.			06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1) Détaillez les comptes à trois chiffres

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051	052	058	TOTAL DU CHAPITRE
		FSE	FEDER	Autres	
	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES	23 793,00	0,00	0,00	23 793,00
757	Subventions	23 793,00	0,00	0,00	23 793,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

i)1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	V
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailiser les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle				26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante des personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les montées à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Liberté	Services communs	31						317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			311 Activités artist. actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants		
DEPENSES			0,00	118 527,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616 Achats non stockés de matières et fourn.			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611 Centraux de prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613 Locations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615 Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618 Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623 Pub., publications, relations publiques			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627 Services bancaires et assimilés			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628 Divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657 Subventions			0,00	118 527,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706 Prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708 Autres produits			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Sports (autres que scolaires)				326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	
DÉPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	279 735,00	0,00	0,00
611	Centraux de prestations de services	0,00	0,00	114 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	66 900,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	245,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
				0,00	0,00	70 000,00
REVENUS						
706	Prestations de services	0,00	0,00	202 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00
				32 000,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.933	

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne			35 Plan de relance (crise sanitaire)			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	348 Autres	348 Autres	348 Autres	348 Autres	348 Autres	348 Autres	348 Autres	
606	Achats non stockés de matières et fourn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468 322,00
611	Centraux de installations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 030,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 610,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 340,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	- Pâturages, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 527,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	
		IV A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DÉPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECEITES							
		9,00	9,00	9,00	9,00	9,00	9,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.934	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale															
		42			422												
		420	Services communs	421	Famille et enfance	4212	Aides à la famille	4213	Aides sociales à l'enfance	4214	Adolescence	4221	Crèches et garderies	4222	Multi accueil	4228	Petite enfance
	DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
618	Divers		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
623	Pub., publications, rétentions publiques		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
624	Transports biens, transports collectifs		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
628	Divers		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
	REÇETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		- 0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A2.934	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42				45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE		
		Action sociale		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées				
		423 Personnes âgées	4232 Forfait autonomie						
616	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
622	Rémunérations intermédiaires honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00		
616	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		
622	Rémunérations intermédiaires honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	200,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 500,00		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 300,00		

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 4.3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

[1] Détalier les comptes à trois chiffres.

IV	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.934-3

	IV – ANNEXES	V
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4.4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Évaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

IV
A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50		Services communs			Aménagement et services urbains			51	
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	515	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DÉPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achat non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Centrales de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les rubriques à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.935	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	54		55		Logement social
					551	552	Aide au secteur localisé	Aide à l'accession à la propriété	
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 700,00	0,00	145 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	56	57	58	59	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES									
606	Achats non stockés de matières et fournies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	427 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	70 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
RECETTES									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les sommes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	FONCTION 6 – Action économique		
					Actions sectionnelles		Actions sectionnelles
					631	632	
606					Agriculture, pêche et agro-alimentaire		
616	Achats non stockés de matières et fourn	416 000,00	339 000,00	0,00	6311	6312	
616	Entretien et réparations	0,00	18 000,00	0,00	Laboratoire	Autres	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	320 000,00	0,00			
657	Subventions	416 000,00	1 000,00	0,00			
	REÇETTES	0,00	0,00	0,00			
							0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	L libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
619	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub. , publications, retraitemts publicques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECEITES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	
		IV	
	A2.937		

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs transversales	70	71	72	Actions déchets et propreté urbaine	
			Services communs collecte et propreté	720	721	Propreté urbaine	
				Actions prévention et sensibilisation	Collecte et traitement des déchets		
606	Acéts non stockés de matières et fourn		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations		200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques		2 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

IV

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	436 089,00	0,00
616	Achats non stockées de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Divers	0,09	0,00	0,00	436 089,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin. Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Successions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les sommes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.937	

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75				76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751	752	Energie éolienne	Energie hydraulique					
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 430,00	0,00	0,00	618 229,00
615	Enrichissement et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 233,00	0,00	0,00	50 435,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325,00	0,00	0,00	2 835,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	541 085,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	872,00	0,00	0,00	872,00
637	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 006,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Transports scolaires	81				82			
				820	821	822	823	824	825	Transport aérien	Autres transports
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien		Autres transports
	DEPENSES			4 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
828	Divers			4 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		Transports de marchandises					
		830	831	832	833	834	835
	Services communs		Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien
838	DEFENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Divers						
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les sommes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viallité hivernale et aléas climatiques	847 Équipements de voie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ii28	Divers	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85				Liaisons multimodales	Circulations douces	87	88	89	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ponts, autres infrastructures portuaires							
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 542,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 542,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1	

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR INTE8900071C ou 22/02/1989.

(2) Indiquer la date (n) la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
		B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	
Emprunts et dettes à l'origine du contrat			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)
163 Emprunts obligataires (Total)			
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			
1641 Emprunts en euros (Total)			
1643 Emprunts en devises (Total)			
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)			
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)			
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)			
1678 Autres emprunts et dettes (Total)			
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)			
1681 Autres emprunts (Total)			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)	Devise	Périodicité des remboursements (7)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				0,00									
1641 Emprunts en euros (Total)				0,00									
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00									
1681 Autres emprunts (Total)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes, à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00						
1687 Autres dettes (total)							0,00						
Total général							0,00						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex EuroBOR 3 mois.)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : triannuelle, B : biannuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/115077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1666) (suite)

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (19)	Montant couvert (19)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice (16)
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (15)		
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)			0,90		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consentées du Trésor (Total)			0,90		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres Emprunts (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 ici. La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Inclure les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux maximal à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00	0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00								0,00	0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00								0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00								0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00								0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00								0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et les opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indice zone euro / 2 : indices hors euro / 3 : Ecart indicé zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'intérêt ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'intérêt ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV – ANNEXES	
		B1.4	

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(C) Option d'échange (swapition)	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0 0 0,00	0 0 0,00	0 0 0,00	0 0 0,00	0 0 0,00	0 0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00

(1) Cette annexe rétrace le stock de dettes au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

	IV – ANNEXES	B1.5
--	---------------------	-------------

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) {2}		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tirail, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts. A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		V	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00
Taux variable simple (total)							0,00
Taux complexe (total) (2)							0,00
Total							0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) À compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. L'exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	9,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la base de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

IV

B1.6

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

IV

B1.7

			IV
			B2
IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
Catégories de biens amortis	Durée (en années)		

		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1	

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE
						E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	
		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

		IV – ANNEXES	IV
		ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				
		Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	
	TOTAL			0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					
		Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

		IV																	
	B6																		
IV – ANNEXES																			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS																			
Prêts (compte 274)																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Bénéficiaires</th> <th rowspan="2">Date de la délibération</th> <th colspan="2">Montant de l'annuité à recouvrer</th> <th rowspan="2">ICNE de l'exercice</th> </tr> <tr> <th>Capital</th> <th>Intérêts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Assortis d'intérêts (total)</td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Non assortis d'intérêts (total)</td> <td></td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>			Bénéficiaires	Date de la délibération	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice	Capital	Intérêts	Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Bénéficiaires	Date de la délibération	Montant de l'annuité à recouvrer			ICNE de l'exercice														
		Capital	Intérêts																
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00															
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00															

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00											0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00											0,00
TOTAL GENERAL					0,00											0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexes (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Le taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décaissés ».

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)		A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)		B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)		C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C + D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement		II 0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 5% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

		IV	B8.1
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET			
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nature juridique de l'organisme
		INVESTISSEMENT (total)	
		FONCTIONNEMENT (total)	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

		IV
		B8.2

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur du contrat	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir			
					N+1	N+2	N+3	N+4
Credits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne présidente d'attribution faute de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS							B8.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
2017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
2018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence Finance Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l'**« Organisme bénéficiaire »** de la garantie est toute personne titulaire d'un « **autre éligible** » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « **Périodicité** » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « **Dette en capital à l'origine** » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « **Dette en capital au 1/1/N** » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « **Annuité à verser au cours de l'exercice** » n'est pas remplie car l'exercice n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Periodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV
B8.5

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR INTBSG01020C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %), présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %), présente toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année), correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 138 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique.

URB : Urbains (dudit aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animational.

PM : Politic.

OTIR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Nœuf du contrat (N° du 26 janvier 1384 modifiée):
 3-3-4* article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-3-5* article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-3-1* remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-3-2* vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-3* absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-3* emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-3* emplois à temps non complet des communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsqu'à la quinzaine la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4* article 21 de la loi n° 2012-347 - contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 3-8* article 38 travailleurs participés catégorie C.
- 47* article 47 recrutement direct sur emplois fonctionnels
- 110* article 110 collaborateurs des groupes de cabinets.
- 110-1* collaborateurs de groupes délus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat particulier devant être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale: les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale: les agents non titulaires recrutes sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES	
	LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détenzione d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régime intéressée).

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ		
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		
EPCI		
Autres organismes de regroupement		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, établir deux types de la personnalité morale et de l'autonomie financière :

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : règne à seules autoroutes financières, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires différentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue l'ensembl

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à emploier au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à emploier au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation spéciale, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à emploier au 31/12/N = reste à emploier au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV
D1

IV – ANNEXES	V
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

	IV – ANNEXES	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET

D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	RECETTES		
			FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
	Matériel				0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	RECETTES		
			INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C)
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	
IV	D3.2
Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)	
Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00
Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Pièce RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00
Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Énergie de traction électrique	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotation aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfer de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotation, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat financier	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) À compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante - total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation - contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES						IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D4	
	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)	
	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	040	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	041	Acquisitions d'immobilisations	0,00
		Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
		Autres dépenses éventuelles	0,00
		Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
			<i>Total des dépenses réelles</i>
		040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>
		041	<i>Opérations patrimoniales</i>
			<i>Total des dépenses d'ordre</i>
			TOTAL GENERAL
			0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

		RECETTES (1)	
	Article (2)	Libellé (2)	Montant
		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
		Dotations et subventions reçues	0,00
		Autres recettes éventuelles	0,00
		Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
			<i>Total des recettes d'immobilisations</i>
		024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>
			<i>Total des recettes réelles</i>
		040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>
		041	<i>Opérations patrimoniales</i>
		021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>
			<i>Total des recettes d'ordre</i>
			TOTAL GENERAL
			0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées pour le financement d'investissement autres que l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et redevances, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détails sur les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 07 décembre 2021

Présenté par Nicolas ISNARD, le Président
A Salon de Provence, le 13 décembre 2021

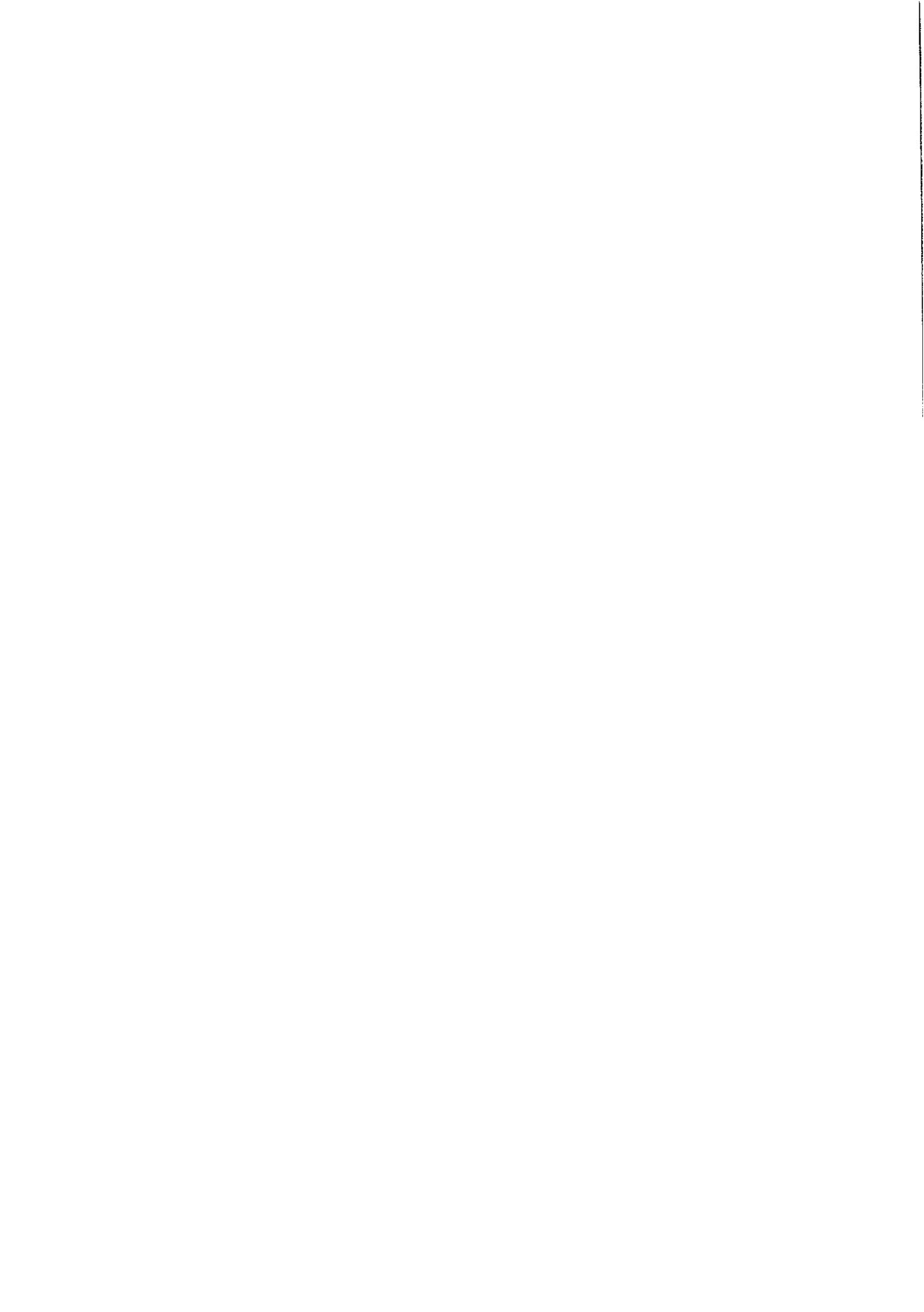
Délibéré par l'assemblée du Conseil de Territoire du Pays Salonnais, réunie en session
A Salon de Provence, le 13 décembre 2021
Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil de Territoire du Pays Salonnais.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17 DEC. 2021, et de la publication le 17 DEC. 2021
A Salon de Provence, le 17 DEC. 2021

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de de la Collectivité territoriale unique de, de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Nicolas ISNARD
Président du Conseil de Territoire du Pays Salonnais



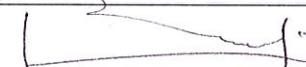
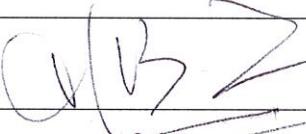
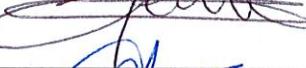
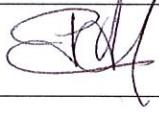
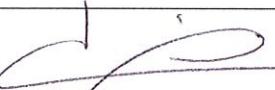
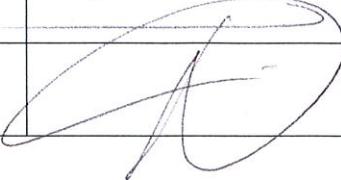


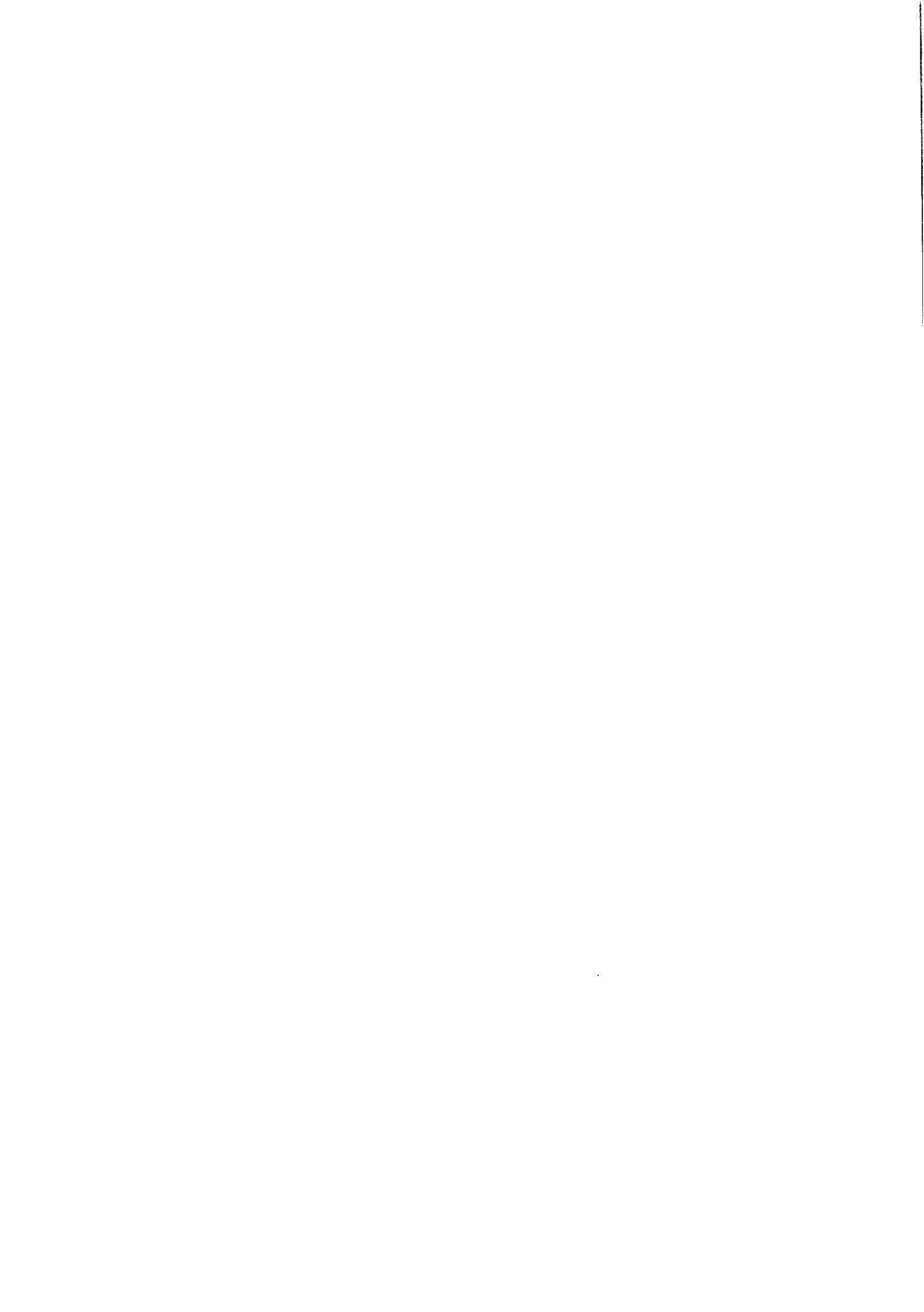
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
TERRITOIRE DU PAYS SALONAI

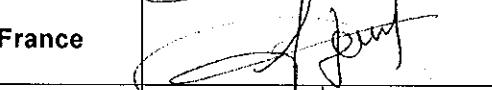
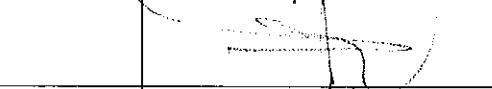
CONSEIL DE TERRITOIRE

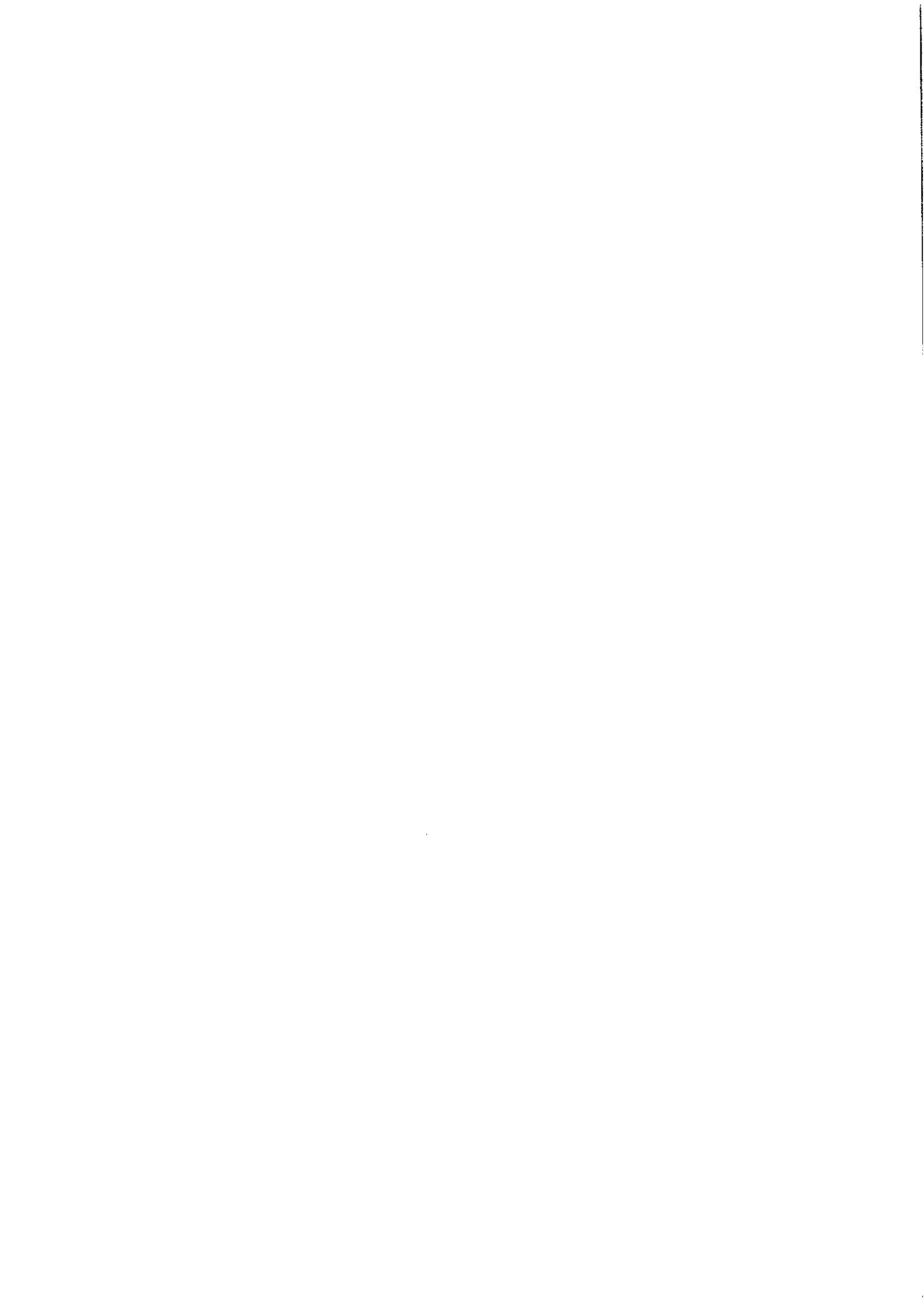
DU 13 DECEMBRE 2021

ETAT SPECIAL 2022 - BUDGET PRIMITIF

Nom – Prénom	Signature	Représenté par
ARIAS Julie	Connectée Teams	
BERTERO André		
BONFILLON Marylène		
CESARO Jean-Pierre		
GENTE-CEAGLIO Hélène		
GINOUX Philippe		
GRANGE Philippe		
GUERIN Yannick	Connecté Teams	
GUIROU Olivier		
ISNARD Nicolas		
KHELFA Didier		Nicolas ISNARD
LE RUDULIER Stéphane		
MONTECOT Pascal		
NERVI Christian		



PONS Henri		
REYBAUD Anne		
ROUX Michel		
SANTOS Franck		
SOURD GULINO Marie-France		
WIGT Yves		
YTIER David		



Original reçu en
Préfecture de Marseille
Le 17 DEC. 2021



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

DU PAYS SALONNAIS

ooooo

EXERCICE 2022

BUDGET PRIMITIF

Table des matières

- I LE BUDGET CT3 – ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE	3
1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CT3 – ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE	3
1.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CT3 – EST.....	3
1.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CT3 - EST	3
1.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CT3 – ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE	5
1.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CT3 - EST	5
1.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CT3 - EST.....	5

I LE BUDGET CT3 – ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

1.1 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CT3 – ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

1.1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CT3 – EST

	BP 2021	BP 2022 propositions
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2 382 000	2 533 793
13 Atténuations de charges	-	-
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	262 000	202 000
74 Dotations et participations	2 120 000	2 308 000
75 Autres produits de gestion courante	-	23 793

Les recettes de fonctionnement de l'Etat Spécial de Territoire sont constituées majoritairement par la Dotation de gestion qui s'élève pour l'exercice 2022 à 2 308 000 €. Pour mémoire, la dotation de gestion 2021 s'élevait au budget primitif de l'exercice à 2 120 000 €, augmentée de 188 000 € au budget supplémentaire 2021 consécutivement aux redescentes des subventions qui sont désormais arbitrées par le Territoire.

Les autres recettes prévues en section de fonctionnement s'élèvent à 225 793€ et concernent le service de la Piscine de Berre à hauteur de 202 000 € et le fonds social européen pour la promotion de l'emploi (FSE) à hauteur de 23 793€.

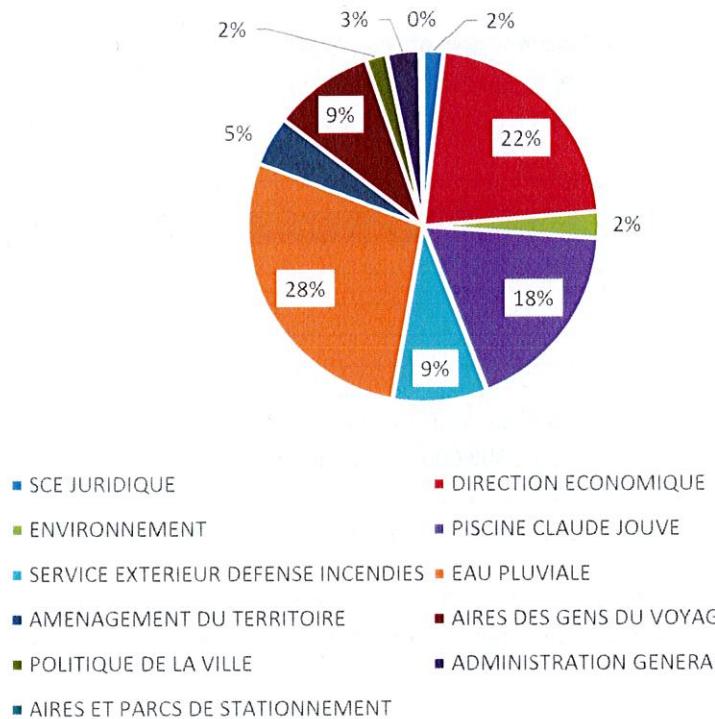
1.1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CT3 - EST

	BP 2021	BP 2022 propositions
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 382 000	2 533 793
11 Charges à caractère général	1 721 473	1 555 766
65 Autres charges de gestion courante	660 527	978 027

Dans un contexte métropolitain général de restrictions budgétaires, il a été demandé à l'ensemble des Territoires de contenir leurs prévisions budgétaires 2022 dans la limite maximale du Budget alloué en 2021 sur cette section (BP2021 + BS2021, augmentés des recettes prévisionnelles 2022 hors dotation de gestion).

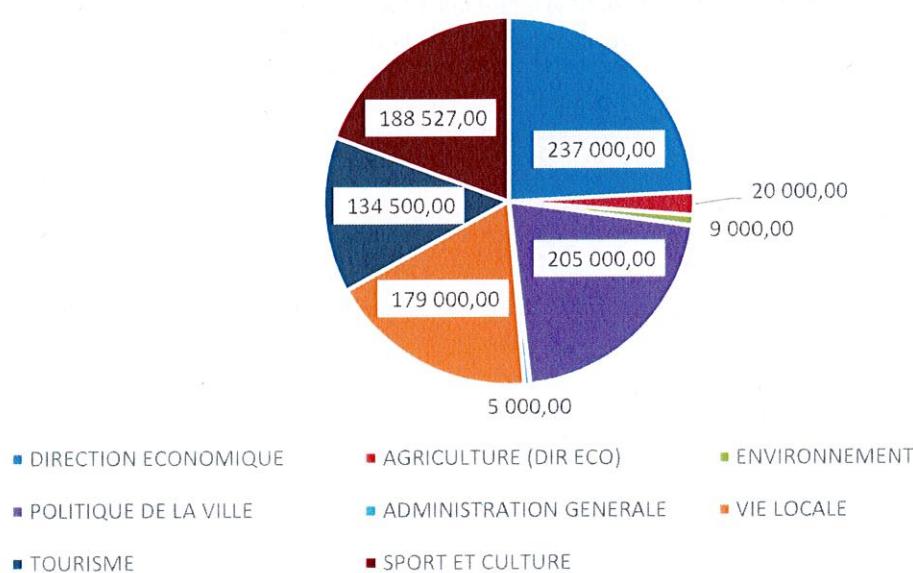
Sur ces 2 533 793 € de dépenses, les charges à caractère général (1 556 K€ soit -10% par rapport au BP2021) se répartissent comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL



Le chapitre 65 est essentiellement constitué de subventions pour 978K€ qui se répartissent par politique publique comme suit :

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



Les autres charges de gestion courante présentent une progression de + 48% par rapport au BP2021 en raison notamment :

- De l'inscription de 188K€ de subventions à verser, qui étaient supportées précédemment par le budget principal métropolitain et qui sont désormais arbitrées par le Conseil de territoire du pays Salonnais. Il s'agit des subventions versées au Salon des agriculteurs, à la CCI et au CEN PACA. Ces dépenses inscrites sur le budget primitif 2022 de l'Etat spécial sont compensées par l'augmentation de la dotation de gestion allouée au territoire (Cf. : Ci-dessus).
- Et de la fin des conventions de gestion liées à la compétence tourisme. Ces dépenses devant être intégrées dès 2022 directement dans le budget de l'Etat spécial de territoire au chapitre 65.

1.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CT3 – ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE

1.2.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CT3 - EST

	BP 2021	BP 2022 propositions	Variations
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	3 040 726	2 955 000	-3%
4582173007 POLITIQUE DE LA VILLE / ANRU	500 000	836 634	67%
4582173008 DFCI	391 000	300 000	-23%
4582173012 ENTRETIEN PISCINE	15 000	15 000	0%
4582183015 EAUX PLUVIALES	1 335 000	1 335 000	0%
4582183016 DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE	220 000	220 000	0%
4582183017 PLAN LOCAL URBANISME	200 000	150 000	-25%
4582193018 AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	31 500	31 500	0%
4582193019 ACQUISITIONS FONCIERES	324 000	-	-100%
4582193020 PPRT	-	42 640	0%
4582193028 AIRES & PARCS DE STATIONNEMENT	24 226	24 226	0%

Les recettes de la section d'investissement sont constituées uniquement de la dotation versée par le budget principal et déclinées par opération.

1.2.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET CT3 - EST

L'enveloppe d'investissement 2022 allouée au Territoire du Pays Salonnais s'élève à 4 110 000 € soit un montant inférieur à celui du BP2021 (- 224 000€ correspondants au transfert des acquisitions foncières vers le BPM DGADUST).

Une partie de cette enveloppe concerne des opérations portées sur l'Etat spécial, pour 2 955 000 €. Le reliquat 1 155 000 € permet de financer des opérations conduites par le territoire mais positionnées techniquement sur le budget principal (Entretien des bâtiments, Natura 2000, Aides à la pierre et Entretien des Zones d'activités).

Les opérations portées sur l'Etat de Spécial de Territoire représentent 2 955 000 € et se déclinent comme suit :

	BP 2021	BP 2022 propositions	Variations
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 040 726	2 955 000	-3%
4581173007 POLITIQUE DE LA VILLE / ANRU	500 000	836 634	67%
4581173008 DFCI	391 000	300 000	-23%
4581173012 ENTRETIEN PISCINE	15 000	15 000	0%
4581183015 EAUX PLUVIALES	1 335 000	1 335 000	0%
4581183016 DEFENSE EXTERIEURE CONTRE INCENDIES	220 000	220 000	0%
4581183017 PLAN LOCAL URBANISME	200 000	150 000	-25%
4581193018 AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	31 500	31 500	0%
4581193019 ACQUISITIONS FONCIERES	324 000	-	-100%
4581193020 PPRT	-	42 640	0%
4581193028 AIRES & PARCS DE STATIONNEMENT	24 226	24 226	0%

A titre indicatif, les opérations relevant du territoire mais portées sur le budget principal se déclinent comme suit :

LIBELLÉ OPERATIONS	BPM 2022
ENTRETIEN BATIMENTS	40 000
NATURA 2000	5 000
CONVENTION AIDES A LA PIERRE HABITAT	800 000
RENOUVELLEMENT ET ENTRETIEN ZA	310 000
<i>Total</i>	<i>1 155 000</i>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2021**

N°: 197/21

**Objet : AVIS PORTANT SUR LE RAPPORT DU CONSEIL DE LA METROPOLE
BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU PAYS SALONAIS –
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022**

L'an deux mil vingt et un et le treize du mois décembre
à 18 heures 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE

Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire du Pays Salonaïs regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues a ouvert la séance à laquelle ont été présents 19 membres.

METROPOLE AIX-MARSEILLE - PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS SALONAIS
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare les
Oliviers, Lamanon, Lançon-
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Etaient présents à cette Assemblée :

Julie ARIAS, André BERTERO, Marylène BONFILLON, Jean-Pierre CESARO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Philippe GINOUX, Philippe GRANGE, Yannick GUERIN, Olivier GUIROU, Nicolas ISNARD, Pascal MONTECOT, Christian NERVI, Henri PONS, Anne REYBAUD, Michel ROUX, Franck SANTOS, Marie-France SOURD GULINO, Yves WIGT, David YTIER.

Avaient donné pouvoir :

Didier KHELFA donne pouvoir à Nicolas ISNARD.

Etaient absents et excusés à cette Assemblée :

Stéphane LE RUDULIER.

Secrétaire de séance :
David YTIER

Date publication/affichage :

17 DEC. 2021

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
21	19	20

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-197-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de l'article L 5218-7 ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 aout 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu la lettre de saisine de la Présidente du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 30 novembre 2021 ;

Vu les projets de rapport de présentation et de délibération ainsi transmis ;

Il est exposé que, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, reprises par l'article L 5218-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, préalablement à leur examen par le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire est saisi pour avis des rapports de présentation et des projets de délibération satisfaisant aux deux conditions exposées :

- leur exécution est spécifiquement prévue, en tout ou partie, dans les limites du territoire ;
- ils concernent les affaires portant sur le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat.

Pour ce faire, le Conseil de Territoire émet un avis dans le délai fixé par la Présidente du Conseil de la Métropole. Sauf urgence dûment constatée par l'organe délibérant de la Métropole, ce délai ne peut être inférieur à quinze jours, à compter de la saisine du Conseil de Territoire.

A défaut d'avis émis dans ce délai, l'organe délibérant de la Métropole délibère.

Le Conseil de Territoire reçoit communication des pièces relatives aux affaires qui lui sont soumises. L'avis du Conseil de Territoire ou, à défaut, le document prouvant qu'il a été saisi dans les délais est joint au projet de délibération et est annexé à la délibération de l'organe délibérant de la Métropole.

En application, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Martine VASSAL, par courrier en date du 30 novembre 2021, a donc transmis la liste des rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil de la Métropole en date du 16 décembre 2021 et a fixé le délai de consultation à 15 jours.

Le Conseil de Territoire du Pays Salonnais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Séras, Velaux, Vernègues, est donc invité à émettre un avis favorable sur le projet de rapport intitulé « Budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022 », tel qu'il est exposé ci-dessous :

Le Conseil de Métropole doit se prononcer sur les Budgets Primitifs des budgets annexes du territoire du Pays Salonnais pour l'exercice 2022.

Ils sont votés par nature avec présentation fonctionnelle.

Sont présentés ci-après les équilibres des Budgets Primitifs de ces budgets annexes. Un rapport de présentation est joint en annexe à la présente délibération, ainsi que les maquettes budgétaires.

(suite délibération n°197/21)

• *Budget annexe « Assainissement » :*

	dépenses	recettes
<i>Section d'Exploitation</i>	4 427 232,00 €	4 427 232,00 €

	dépenses	recettes
<i>Section d'Investissement</i>	16 253 661,00 €	16 253 661,00 €

• *Budget annexe « Eau » :*

	dépenses	recettes
<i>Section d'Exploitation</i>	4 761 730,00 €	4 761 730,00 €

	dépenses	recettes
<i>Section d'Investissement</i>	11 690 626,00 €	11 690 626,00 €

• *Budget annexe « Opérations d'aménagement des Zones d'activités » :*

	dépenses	recettes
<i>Section d'Exploitation</i>	3 976 000,00 €	3 976 000,00 €

	dépenses	recettes
<i>Section d'Investissement</i>	3 717 000,00 €	3 717 000,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays Salonnais du 13 décembre 2021.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-197-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

*Oui le rapport ci-dessus
Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,*

Délibère

Article Unique :

Est adopté le Budget Primitif 2022 des budgets annexes du Territoire du Pays Salonais, par nature avec présentation fonctionnelle, tels qu'ils sont présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire du Pays Salonais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Ollières, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- EMET un avis favorable sur le rapport du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence intitulé « Budgets annexes du Territoire du Pays Salonais - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022 ».
- AUTORISE le Président du Conseil de Territoire, ou son représentant, à signer tout acte et à prendre toute disposition concourant à la bonne exécution de la présente délibération.
- PRECISE que la présente délibération sera notifiée à la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

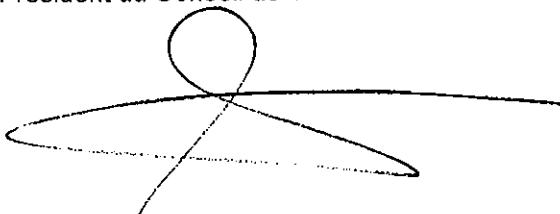
POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en ce cas le délai de recours contentieux.

**Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SÉANCE DU 13 DECEMBRE 2021**

N°: 198/21

**Objet : AVIS PORTANT SUR LE RAPPORT DU CONSEIL DE LA METROPOLE
BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU PAYS SALONAISS
DECISIONS MODIFICATIVES DE L'EXERCICE 2021**

L'an deux mil vingt et un et le treize du mois décembre
à 18 heures 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE

Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire du Pays Salonais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues a ouvert la séance à laquelle ont été présents 19 membres.

METROPOLE AIX-MARSEILLE - PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
DU PAYS SALONAISS
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare les
Oliviers, Lamanon, Lançon-
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Etaient présents à cette Assemblée :

Julie ARIAS, André BERTERO, Marylène BONFILLON, Jean-Pierre CESARO, Hélène GENTE-CEAGLIO, Philippe GINOUX, Philippe GRANGE, Yannick GUERIN, Olivier GUIROU, Nicolas ISNARD, Pascal MONTECOT, Christian NERVI, Henri PONS, Anne REYBAUD, Michel ROUX, Franck SANTOS, Marie-France SOURD GULINO, Yves WIGT, David YTIER.

Avaient donné pouvoir :

Didier KHELFA donne pouvoir à Nicolas ISNARD.

Etaient absents et excusés à cette Assemblée :

Stéphane LE RUDULIER.

Secrétaire de séance :
David YTIER

Date publication/affichage :

17 DEC. 2021

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
21	19	20

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-198-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions de l'article L 5218-7 ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 aout 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu la lettre de saisine de la Présidente du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 30 novembre 2021 ;

Vu les projets de rapport de présentation et de délibération ainsi transmis ;

Il est exposé que, conformément aux dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 aout 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, reprises par l'article L 5218-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, préalablement à leur examen par le Conseil de la Métropole, le Conseil de Territoire est saisi pour avis des rapports de présentation et des projets de délibération satisfaisant aux deux conditions exposées :

- leur exécution est spécifiquement prévue, en tout ou partie, dans les limites du territoire ;
- ils concernent les affaires portant sur le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace métropolitain et la politique locale de l'habitat.

Pour ce faire, le Conseil de Territoire émet un avis dans le délai fixé par la Présidente du Conseil de la Métropole. Sauf urgence dûment constatée par l'organe délibérant de la Métropole, ce délai ne peut être inférieur à quinze jours, à compter de la saisine du Conseil de Territoire.

A défaut d'avis émis dans ce délai, l'organe délibérant de la Métropole délibère.

Le Conseil de Territoire reçoit communication des pièces relatives aux affaires qui lui sont soumises. L'avis du Conseil de Territoire ou, à défaut, le document prouvant qu'il a été saisi dans les délais est joint au projet de délibération et est annexé à la délibération de l'organe délibérant de la Métropole.

En application, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Martine VASSAL, par courrier en date du 30 novembre 2021, a donc transmis la liste des rapports inscrits à l'ordre du jour du Conseil de la Métropole en date du 16 décembre 2021 et a fixé le délai de consultation à 15 jours.

Le Conseil de Territoire du Pays Salonnais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, est donc invité à émettre un avis favorable sur le projet de rapport intitulé « Budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais - Décisions modificatives de l'exercice 2021 », tel qu'il est exposé ci-dessous :

Le Conseil de la Métropole doit se prononcer sur les Décisions Modificatives de l'exercice 2021 des budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais.

Conformément aux dispositions des instructions budgétaires et comptables M57 et M49, la Décision Modificative a pour objet principal d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes depuis la dernière étape budgétaire.

Equilibre de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du budget annexe « Opérations d'aménagement » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	- 1 078 733,97 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	0,00 euros

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-198-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

(suite délibération n°198/21)

Il est proposé par cette Décision Modificative de rembourser au budget principal métropolitain le solde de l'avance perçue en application de la délibération n°228/12 du 17/12/2012. Cette avance de 2 millions d'euros avait été partiellement remboursée au cours de l'exercice 2020 à hauteur de 921 266,03 euros. Il reste par conséquent à rembourser au budget principal la somme de 1 078 733,97 euros.

Equilibre de la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2021 du budget annexe « Assainissement » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	0,00 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	0,00 euros

Equilibre de la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2021 du budget annexe « Collecte et Traitement des Déchets » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	0,00 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	0,00 euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°228/12 du 17/12/2012 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Agglopole Provence relative à l'avance remboursable du budget principal au budget annexe des Zones d'activités économiques ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n°FBPA 021-9123/20/CM du 17 décembre 2020 approuvant le Budget Primitif 2021 ;
- La délibération n°FBPA 006-9822/21/CM du 15 avril 2021 approuvant la Décision Modificative n°1 pour 2021 des budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais ;
- La délibération n°FBPA 027-10103/21/CM du 4 juin 2021 approuvant la Décision Modificative n°2 pour 2021 des budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais ;
- La délibération n°FBPA 015-10466/21/CM du 7 octobre 2021 approuvant le Budget Supplémentaire 2021 des budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays Salonnais en date du 13 décembre 2021.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité de procéder à des réajustements et à des transferts de crédits au sein des budgets annexes « Opérations d'aménagement », « Collecte et Traitement des Déchets » et « Assainissement ».

Délibère

Article unique :

Sont adoptées les Décisions Modificatives de l'exercice 2021 des budgets annexes du territoire du Pays Salonnais telles que présentées ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211213-198-21-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire du Pays Salonnais regroupant les communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare les Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- EMET un avis favorable sur le rapport du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence intitulé « Budgets annexes du Territoire du Pays Salonnais - Décisions modificatives de l'exercice 2021 ».
- AUTORISE le Président du Conseil de Territoire, ou son représentant, à signer tout acte et à prendre toute disposition concourant à la bonne exécution de la présente délibération.
- PRÉCISE que la présente délibération sera notifiée à la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en ce cas le délai de recours contentieux.

Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire

